



concernant les crédits supplémentaires au budget 2011 de la Bourse communale et des Services Industriels

Au Conseil communal de Lutry

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et aux articles 110 et suivants du Règlement du Conseil communal du 6 novembre 2006, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les demandes de crédits supplémentaires au budget 2011 pour la Bourse communale. En ce qui concerne les Services industriels aucun crédit supplémentaire n'est demandé.

Crédits supplémentaires pour la Bourse communale

Hormis les travaux urgents réalisés sur la conduite de chauffage à distance du collège des Pâles durant le mois d'août, les demandes de crédits supplémentaires pour l'exercice 2011 entrent dans le cadre des compétences de la Municipalité (jusqu'à Fr. 50'000.- par objet).

Ils représentent un montant global de :

- **Fr. 416'000.-** pour les dépenses de fonctionnement.
- **Fr. 114'000.-** pour les dépenses d'investissement.

L'essentiel des crédits supplémentaires résulte de travaux urgents et difficilement prévisibles ou de demandes spécifiques dans les domaines sportifs, culturels et sociaux.

Dans l'objectif permanent de maintenir au maximum les charges d'exploitation dans le cadre des crédits globaux accordés au budget 2011 par le Conseil communal, la Municipalité a étudié les économies possibles pouvant être réalisées sur les autres charges de fonctionnement dont elle a encore le contrôle et a ainsi renoncé à réaliser certaines dépenses qu'elle ne jugeait pas indispensables.

Par conséquent, ces économies devraient permettre de compenser en grande partie les crédits supplémentaires demandés dans le cadre de ce préavis.

Budget 2011	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		I. COMPTES DE FONCTIONNEMENT	416'000.00
		<u>1. Administration générale</u>	154'000.00
248'000.00	F 102.3001	Traitements Augmentation des indemnités annuelles des Municipaux et du Syndic à partir du 1er juillet 2011 selon décision du Conseil communal du 04.12.10.	56'000.00
24'000.00	A 102.3060.09	Indemnités forfaitaires Augmentation des frais de représentation des Municipaux et du Syndic à partir du 1er juillet 2011 selon décision du Conseil communal du 04.12.10.	3'000.00
43'000.00	A 110.3101	Imprimés votations Frais supplémentaires consécutifs à un nombre plus important que prévu de votations et d'élections.	15'000.00
34'000.00	B 118.3141.011	Château - entretien courant Dépassement consécutif à différents travaux non prévus, dont les principaux sont : - mise à niveau de la sonorisation de la salle du Conseil communal Fr. 15'000.- - réfection du balcon de la cour intérieure Est Fr. 10'000.-	28'000.00
2'000.00	B 118.3141.04	Rte de Lavaux 216 - entretien courant	10'000.00
1'000.00	B 118.3150.04	Rte de Lavaux 216 - entretien des installations techniques Ces coûts étaient initialement prévus dans le budget de l'APOL, mais ont été finalement pris en charge par la Commune, propriétaire. Ils ont toutefois été compensés par une augmentation du loyer payé par l'APOL.	3'000.00
5'000.00	B 118.3141.08	PPE Les Moulins - entretien courant Sous-évaluation budgétaire des charges communes de la PPE.	5'000.00
	B 118.3141.09	UAPE des Marionnettes - entretien courant Coût d'entretien à la charge de la Commune non prévu au budget.	4'000.00

Budget 2011	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
<u>1. Administration générale (suite)</u>			
5'000.00	B 154.3141.05	Salle d'Escherins - entretien courant Dépassement consécutif à différents travaux urgents, dont les principaux sont : - réparation de l'appareil de cuisson Fr. 3'000.- - remplacement des cylindres des portes consécutifs à la perte d'un certain nombre de clés par l'ancien propriétaire. Fr. 5'000.-	6'000.00
18'000.00	B 171.3141.02	Salle de gym du Grand-Pont Réfection du sol du local des engins pour Fr. 10'500.- contre Fr. 8'000.- prévu au budget. Pose d'un séchoir à main et réparation des douches pour un montant de Frs. 5'200.-.	8'000.00
34'000.00	B 171.3150	Entretien installation technique Installation d'un éclairage de secours pour des raisons de sécurité dans la salle de gym du collège des Pâles et remplacement d'urgence d'un meuble réfrigérant au collège du Grand-Pont.	12'000.00
5'000.00	A 171.3653.02	Subvention au Football Club de Lutry Augmentation de la subvention versée au FC Lutry suite à son ascension en ligue supérieure	4'000.00

Budget 2011	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		I. COMPTES DE FONCTIONNEMENT	
		<u>3. Domaines et bâtiments</u>	25'000.00
37'000.00	T 320.3080	Forêt - Traitement du personnel intérimaire Travaux indispensables adjudés à des tiers, liés à la stabilisation de la Lutrive.	10'000.00
4'000.00	B 350.3141.011	Restaurant "La Lagune" entretien courant Dépassement en partie consécutif à des dégâts causés par des racines qui ont engendré les travaux suivants : - remplacement du vitrage coulissant de l'annexe Fr. 4'500.- - remise à niveau de la terrasse Fr. 6'300.- - pose d'un regard avec couvercle consécutif à la révision de la citerne Fr. 4'000.-	15'000.00
		<u>4. Travaux</u>	68'000.00
45'000.00	T 412.3155	Voirie - Entretien véhicules et matériel roulant Réparations importantes et non prévues de la balayeuse.	15'000.00
128'000.00	T 432.3188	Prestations de déneigement Coûts supplémentaires liés à un hiver 2010/2011 rigoureux, accompagné de chutes de neige qui ont nécessité d'importantes interventions des entreprises mandatées pour le déneigement. Une partie de ces coûts soit Fr. 72'000.- a été refacturée aux particuliers (432.4356).	50'000.00
4'000.00	X 460.3091	STEP - frais de formation personnel Frais d'inscription aux examens du Brevet fédéral d'exploitant STEP non prévus au budget .	3'000.00

Budget 2011	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		I. COMPTES DE FONCTIONNEMENT	
		<u>5. Instruction publique</u>	137'000.00
79'000.00	B 502.3141.011	Collège du Grand-Pont - entretien courant Coût supplémentaire lié au remplacement d'une pompe de chauffage et d'une pompe de circulation.	10'000.00
50'000.00	B 502.3141.021	Collège des Pâles - entretien courant Suite à une fuite importante constatée sur la conduite de chauffage à distance du collège des Pâles, il a été nécessaire de remplacer cette dernière pour un montant de Fr. 77'000.--. Mise en place pour des raisons de sécurité d'un éclairage de secours pour Fr. 18'000.-- non prévu au budget ainsi que des compteurs de chaleur pour un montant de Fr. 7'000.--.	102'000.00
30'000.00	E 521.3112.03	Equipement informatique Coûts supplémentaires consécutifs à la mise en place de stores obscurcissant au collège de la Croix liés à l'installation de beamers dans différentes classes.	25'000.00
		<u>6. Police</u>	23'000.00
	F 611.3011	Traitements	18'000.00
	F 611.3030	Cotisations AVS, AF, AC Coûts relatifs au paiement en 2011 des services de piquets et des vacances non prises en 2010.	2'000.00
	P. 611.3116.03	Equipement informatique Prestations informatiques pour la police effectuées en 2010, mais comptabilisées en 2011 suite à la réception tardive de la facture.	3'000.00
		<u>7. Sécurité sociale</u>	9'000.00
6'000.00	G 711.3654	Sections samaritains - subvention sur achat matériel Subvention spéciale de Fr. 9'000.-- accordée à la section des samaritains pour l'achat de nouveaux équipements.	9'000.00

Crédit accordé	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes d'investissements Crédits supplémentaires demandés
		II. COMPTES D'INVESTISSEMENT	114'000.00
340'000.00	B 179.503.1151	Grand-Pont - Création nouveaux vestiaires Coûts supplémentaires résultant du choix d'installer une ventilation avec récupérateur de chaleur, permettant de chauffer les vestiaires, en lieu et place d'une ventilation traditionnelle. Réfection des faux plafonds pour Fr. 15'000.-- non prévue lors de la demande de crédit.	40'000.00
50'000.00	B 179.506.2193	Buvette de la plage - Modernisation des installations Remplacement des anciennes portes de garage par des stores métalliques nettement plus pratiques.	10'000.00
85'000.00	B 359.803.2167	Villa Signal de Bochat - Réfection partielle Dépassement consécutif à différents travaux non prévus, suite au départ d'un locataire, dont les principaux sont : <ul style="list-style-type: none"> - rénovation de la cuisine Fr. 13'000.- - rénovation des sanitaires Fr. 5'000.- - réfection des peintures Fr. 24'000.- 	20'000.00
110'000.00	B 359.803.2395	Hôtel du Rivage - Couverture de la Terrasse Dépassement consécutif à des travaux supplémentaires, dont les principaux sont : <ul style="list-style-type: none"> - rehaussement de la barrière Fr. 3'700.- - remplacement des dalles Fr. 37'000.- - mise en place d'un dispositif pour l'arrosage des plantes sur la terrasse Fr. 3'000.- 	44'000.00
		En contre-partie, la Municipalité, a décidé de ne pas réaliser certains travaux prévus au budget 2011 (compte 350.3141.021) à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - réfection de la cuisinette de l'appartement Fr. 10'000.- - réfection de la peinture de l'appartement Fr. 10'000.- - remplacement de la moquette par du parquet dans l'appartement Fr. 9'000.- 	

RECAPITULATION DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

DEMANDES AU BUDGET 2011

	Crédits supplémentaires demandés
BOURSE COMMUNALE	
I. Comptes de fonctionnement budgétaires	<u>Fr. 416'000.--</u>
II. Comptes d'investissement du bilan	<u>Fr. 114'000. --</u>

CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lutry

- Vu le préavis de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission des finances

décide

d'accorder les crédits supplémentaires demandés au budget de l'année 2011 de la Bourse communale, tels que présentés sur la récapitulation ci-contre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Approuvé en séance de Municipalité du 31 octobre 2011.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J.-A. CONNE

D. GALLEY

Municipal délégué : M. J.-A. CONNE, Syndic